

## ATTESTATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS ETRANGERS SOUMIS A AUTORISATION DE TRAVAIL

(ARTICLES D8254-2 ET L5221-2 DU CODE DU TRAVAIL)

Je soussigné(e) Mme / M.

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Immatriculée sous le numéro :

Titulaire du pouvoir d'engager la société aux fins de la présente attestation, statutairement ou par délégation, atteste sur l'honneur que notre entreprise (*cochez la case appropriée ci-dessous*)

Emploie actuellement au moins un salarié soumis à autorisation de travail en France. Vous trouverez ci-jointe, une liste nominative de ces salariés établie à partir du registre unique du personnel.

Je m'engage à tenir à jour cette liste et à transmettre aux donneurs d'ordres les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur.

Nom	Prénom	Date d'embauche	Nationalité	Type du titre	N° du titre

Type du titre : type du titre valant autorisation de travail (Carte de séjour / Carte de résident / Carte de séjour temporaire)

Numéro du titre : numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail

N'a pas de salarié étranger soumis à autorisation de travail en France

Je m'engage à tenir à jour cette liste et à transmettre aux donneurs d'ordres les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur.

Je déclare également avoir pris connaissance de **l'article 441-7 du code pénal** (ci-dessous) :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsqu'une infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui. »

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature en original + cachet de la société